
Version 2.C

INTRODUCTION



Risque

NUCLEAIRE

Même si la sûreté nucléaire est une des meilleures du monde en France, le risque « 0 » n'existe pas.

La proximité de la centrale de Nogent/Seine est un facteur à prendre en compte pour plusieurs raisons :

- La direction du vent
- L'utilisation de l'eau de Seine comme fluide de refroidissement.





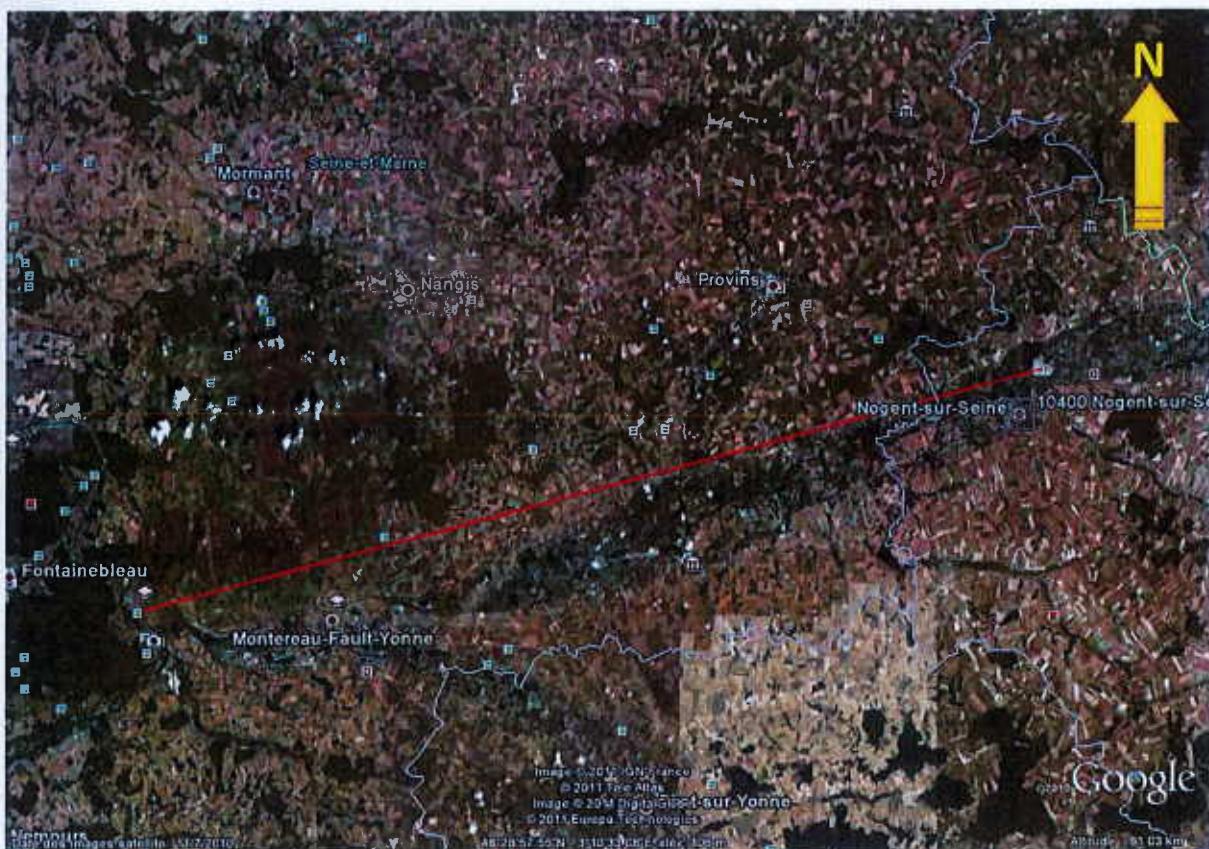
Source du risque

La centrale de Nogent/Sainte-Seine se trouve située dans l'Aube (10) à 54 km à l'Est de la Commune. Le nombre de réacteurs est de 2.

Le refroidissement des coeurs est assuré par un puisage en Seine et grâce à des retenues d'eau.

En cas d'accident majeur sur le circuit primaire d'un réacteur nucléaire, des fuites radioactives sont possibles et peuvent se retrouver dans les circuits de refroidissement. Dès lors, deux cas de figure apparaissent :

- Radioactivité dans le panache de vapeur d'eau dans les aéro-réfrigérants [1]
- Radioactivité dans l'eau de refroidissement des réacteurs [2]



Distance « à vol d'oiseau » entre Nogent/Sainte-Seine et Saint-Mammès : 54 km

Risques :

1. Les vents dominants vont d'Ouest en Est et minimise les risques liés à la présence de radioactivité atmosphérique. L'alerte sera donnée par la Préfecture de l'Aube à la Préfecture de Seine-et-Marne qui relaiera l'information aux collectivités concernées.
2. Ce risque est pour notre commune indirect dans la mesure où aucune des nappes phréatiques, aucun forage d'eau potable ne vient de la Seine. Le risque majeur est la consommation de poissons pêchés en Seine ingérés par les pêcheurs. L'information devra être faite rapidement auprès de ces personnes.

Bien que la probabilité d'apparition d'un accident majeur dans cette centrale soit quasiment nul, il est à noter que l'accident de Fukushima (Japon – 2011) rappelle aux Autorités que c'est un risque technologique majeur qui doit être pris en compte dans le cadre de l'établissement des Plans Communaux de Sauvegarde.



PLAN IODE
QUESTIONNAIRE SUR LA CONFIGURATION
DE LA SALLE RETENUE

Prefecture de
Seine et Marne

(Remplir un questionnaire par site de distribution)

URGENT

à retourner le 27/12/2011 au plus tard :
 soit à l'adresse suivante : préfecture de
 Seine-et-Marne-SIDPC-Place des Saints Pères-77010
 MELUN CEDEX,
 soit par mail : pref-planiode@seine-et-marne.gouv.fr
 soit par fax : 01 64 71 75 53

Coordonnées du site choisi

Nom du site (ex : Gymnase X, Salle des fêtes....)	Maison des Loisirs et de la Culture (MLC)		
Adresse	49, rue Victor Hugo		
Nom du bâtiment	Maison des Loisirs et de la Culture (MLC)		
Propriétaire du site et du bâtiment	Mairie de St MAMMES		

Personnes références "Plan Iode" pour le site

Qualité	Coordonnées téléphoniques d'urgence	Nom / Prénom	Qualité
DOUX	62 09 67	RÉFÉRENT : BRUMET Yves	Maire
		Suppléant : DUFROY Nathalie	DGS

Personnes références "Plan Iode" pour la commune

Référent :	Qualité	Coordonnées téléphoniques d'urgence	Coordonnées téléphoniques d'urgence
		06 74 97 50 00	06 74 97 50 00

TYPOLOGIE DU BATIMENT

Mobilisation rapide / Sécurisation

OUI	NON	COMMENTAIRES
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Bâtiment public sous l'autorité du maire, facilement identifiable et connu de la population
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Bâtiment activable 24h/24 dans des délais courts
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Bâtiment pouvant fonctionner 24h/24
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Bâtiment fermant à clé

* Mettre une croix dans la case correspondant à votre réponse

PLAN IODE
QUESTIONNAIRE SUR LA CONFIGURATION
DE LA SALLE RETENUE

TYPOLOGIE DU BÂTIMENT		CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT RETENU		COMMENTAIRES	
Aménagement / Accueil du public	OUI *	NON *			
Bâtiment disposant d'au moins un WC	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	NOMBRE ET CARACTÉRISTIQUES DES SANITAIRES (hommes, femmes, personnes handicapées) :	2x2 hommes et 1 femme
Bâtiment disposant d'un téléphone fixe	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Numéro de téléphone :	01 60 04 34 50
Volume suffisant pour :				Superficie du local :	
- accueillir une centaine de personnes simultanément	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
- stocker les cartons de comprimés (un carton = format d'une boîte à chaussures)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
et la documentation associée					
- installer une zone de déconditionnement des cartons et boîtes	<input type="checkbox"/>				
- installer une à plusieurs chaînes de distribution	<input type="checkbox"/>				
- canaliser la foule (barrières, guide-file...)	<input type="checkbox"/>				
Espace permettant des déplacements fluides du public et des personnels chargés de la distribution	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		Type d'espace à disposition :	Parking + parking
Possibilité de création d'une file d'attente extérieure (cour, parking, larges trottoirs, places...)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
Localisation en dehors des zones à risques connues	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
2 accès "public" différents (entrée et sortie distinctes sur le principe de la marche en avant)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
Livrasons		OUI *	NON *	COMMENTAIRES	
Accès dédié à la livraison des comprimés, différent des entrée-sortie du public	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
TYPOLOGIE DE L'ENVIRONNEMENT		OUI *	NON *	COMMENTAIRES	
Accessibilité				Propriétaire du parking :	Parking limité et parking de l'ARSAC - Salle Cinéma
Possibilité de stationnement en grand nombre à proximité	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		Nombre de places :	
Lieu facile d'accès par tous moyens	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
Accès aisés par un véhicule utilitaire pour la livraison des comprimés et du matériel	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
(si besoin prévoir un aménagement provisoire amovible)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		TYPE DE LIVRAISON :	PARKING

* Mettre une croix dans la case correspondant à votre réponse



Niveau de déclenchement : Jaune
(alerte Préfecture)



Responsable	Action	Personnes concernées
Préfecture	Envoi télécopie Appel téléphonique	Accueil Maire (Directeur des Opérations spéciales – DOS)
Maire (Directeur des Opérations de Secours - DOS)	Activation de la cellule de crise en mode N1 : « Veille » Lieu : Mairie – Bât. B (Poste de Commandement Communal - PCC)	Maire (DOS) Adjoint chargé de la Communication (RCOM) Directeur Général (DGS – RAC) Directeur des Services techniques (DST – REOP) Chargé de communication (ccom)
DGS (Responsable des Actions communales – RAC)	Vérification : <ul style="list-style-type: none">- Pharmacie (quantité cachets iodé)- Médecins- Hôpital- CCAS	Information Municipalité Agents communaux et CCAS Police municipale
Maire (DOS) DGS (Responsable des Actions Communales – RAC)	• Décision d'information de la population	Adjoint chargé de la Communication (RCOM) Chargé de communication (ccom)
Chargé de communication (Responsable Communication – RCOM)	Rédaction et communiqué Mise à jour affichage panneau lumineux Mise à jour site internet : www.saint-mammes.com	Population
DST (Responsable Opérationnel – REOP)	Mobilisation des agents des services techniques	Agents des services techniques
DGS (RAC)	Information des Conseillers municipaux par courriel avec copie au Secrétaire général de la sous-préfecture	Conseillers municipaux SG sous-préfecture



Niveau de déclenchement : Orange



Responsable	Action	Personnes concernées
Maire (Directeur des Opérations de Secours – DOS)	Déclenchement niveau 2 (orange)	Cellule de crise
Maire (DOS)	Activation de la cellule de crise en mode N2 : « Vigilance » Lieu : Mairie – Bât. B (Poste de Commandement Communal - PCC)	Maire (DOS) 1 ^{er} adjoint (DOP) Adjoint chargé de la Communication (RCOM) Directeur Général (DGS – RAC) Directeur des Services techniques (DST – REOP) Chargé de communication (CCOM)
Maire (DOS) Directeur Général des Services (Responsable des Actions communales - RAC)	Sollicitation des services de l'Etat : - Conduite à tenir - Information de la population - Mesures de confinement	Cellule de crise
Maire (DOS) Directeur Général des Services (RAC)	Décision d'information de la population	Adjoint à la Communication (RCOM) Chargé de communication (CCOM)
Adjoint chargé de la communication (RCOM) Chargé de communication (CCOM)	Rédaction communiqué(s) • Rappel des consignes de confinement • Rappel des consignes de sécurité Mise à jour affichage panneau lumineux Mise à jour site internet : www.saint-mammes.com Affichage en mairie	Population
Directeur Général des Services (RAC)	Information des Conseillers municipaux par courriel avec copie au Secrétaire général de la sous-préfecture	Conseillers municipaux SG sous-préfecture SDIS Caserne des pompiers de Champagne Commissariat de police de Moret-Loing-et-Orvanne



Niveau de déclenchement : Rouge



Responsable	Action	Personnes concernées
Maire (Directeur des Opérations de Secours – DOS)	Déclenchement niveau 3 (rouge)	Cellule de crise
Maire (DOS)	<p>Activation de la cellule de crise en mode N3 :</p> <p style="color: red;">« Opération »</p> <p>Lieu : Mairie – Bât. B (Poste de Commandement Communal - PCC)</p>	Maire (DOS) 1 ^{er} adjoint (DOP) Adjoint chargé de la Communication (RCOM) Directeur Général (DGS – RAC) Directeur des Services techniques (DST – REOP) Chargé de communication (ccom)
Maire (DOS)	<p>Sollicitation des services de l'Etat :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Distribution iodée - Demande de lits de camps <p>Actions communales :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mobilisation des Agents communaux (Administratif et Techniques) et du CCAS pour la distribution - Information de la population 	RAC REOP DOS / Adjoints / Conseillers municipaux Police municipale (Sonalerte)
1^{er} adjoint (Directeur OPérationnel)	Aide aux mesures de confinement	Agents territoriaux (Services administratifs et techniques)
Directeur Général des Services (Responsable des Actions Communales – RAC)	Services administratifs Ecoles <ul style="list-style-type: none"> o Maternelle : salle de motricité o Ecole H. Geoffroy : Gymnase ERPD o Ecole B. Plassard : Classes Maison des Loisirs et de la culture o Grande salle 	Directeurs d'établissement ATSEM
Directeur des Services techniques (REsponsable Opérationnel - REOP)	Information des familles des Enfants scolarisés présents Organisation du ravitaillement des différents lieux de confinement	REOP Directeurs d'établissement Equipes éducatives REOP
Adjoint chargé de la communication (RCOM)	Rédaction communiqué <ul style="list-style-type: none"> • Suivi de l'évènement Mise à jour affichage panneau lumineux Mise à jour site internet : www.saint-mammes.com	Population
Chargé de communication (ccom)	Affichage en mairie	
Directeur Général (RAC)	Information des Conseillers municipaux par courriel avec copie au Secrétaire général de la sous-préfecture	Conseillers municipaux SG sous-préfecture SDIS Caserne des pompiers de Champagne/Seine Commissariat de police de Moret-Loing-et-Orvanne



Niveau de déclenchement : Vert



Responsable	Action	Personnes concernées
Maire (Directeur des Opérations de Secours – DOS)	Retour au mode N1 de la cellule de crise et activation : « Veille » Lieu : Mairie – Bât. B (Poste de Commandement Communal - PCC)	Maire (DOS) 1 ^{er} Adjoint (DOP) Adjoint chargé de la Communication (RCOM) Directeur Général (DGS – RAC) Directeur des Services techniques (DST - REOP) Chargé de communication (CCOM)
Maire (DOS) Directeur Général (Responsable des Actions Communales - RAC)	Retour à la normale	Adjoint chargé de la Communication (RCOM) Chargé de communication (CCOM)
Adjoint chargé de la communication (RCOM) Chargé de communication (CCOM)	Rédaction communiqué Mise à jour affichage panneau lumineux Mise à jour site internet : www.saint-mammes.com Affichage en mairie	Population
Directeur Général (RAC)	Information des Conseillers municipaux par courriel avec copie au Secrétaire général de la sous-préfecture	Conseillers municipaux SG sous-préfecture SDIS CIS de Champagne/Seine Commissariat de Moret-Loing-et-Orvanne